TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE NICE

Le tribunal sera exceptionnellement fermé au public le vendredi 12 septembre 2025 de 10h30 à 12h

EN CAS D'URGENCE, merci de bien vouloir :

1) **communiquer avec la juridiction via les outils d'échange dématérialisés :**
   - https://www.telerecours.fr pour les avocats et les grandes parties,
   - https://citoyens.telerecours.fr pour les particuliers.

ou

2) **déposer vos plis dans la boite aux lettres située à votre gauche (après les avoir horodatés).**